

**PROCLAMATION DES RESULTATS  
DES SCRUTINS DES 9 ET 10 NOVEMBRE 2021  
POUR LE RENOUELEMENT DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS  
AU CONSEIL D'UFR DROIT, ÉCONOMIE, GESTION (DEG)**

**LE PRÉSIDENT,**

- Vu le code de l'éducation, livres VI et VII, et notamment les articles D 719-1 à D 719-40, fixant les conditions d'exercice du droit du suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des EPSCP ainsi que les modalités de recours contre les élections,
- Vu les statuts d'Avignon Université modifiés et approuvés le 21 mai 2019,
- Vu les statuts de l'UFR DEG modifiés et approuvés par le conseil d'administration du 27 juin 2017,
- Vu l'arrêté du président n°2021-55-DAGAP du 20 septembre 2021 relatif à l'organisation des élections pour le renouvellement des représentants des personnels au conseil d'UFR Droit, Economie, Gestion (DEG), rectifié par l'arrêté n°2021-57-DAGAP du 30 septembre 2021,
- Vu l'arrêté du président n°2021-63-DAGAP du 21 octobre 2021 portant composition des bureaux de vote des scrutins des 9 et 10 novembre 2021 par voie électronique pour le renouvellement des représentants des personnels et des usagers au conseil d'UFR Droit, Economie, Gestion,
- Vu les procès-verbaux de dépouillement des scrutins des 9 et 10 novembre 2021,

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Sont proclamés les résultats des scrutins pour le renouvellement des représentants des personnels (collèges A, B et BIATSS) au conseil d'UFR DEG qui ont eu lieu les 9 et 10 novembre 2021 par voie électronique (en annexe).

**Article 2 :**

Le présent arrêté sera affiché en zone présidence et dans le hall de l'UFR DEG.

Il sera également consultable dans le recueil des actes et des décisions à la rubrique « actes réglementaires » sur le site internet de l'université par le menu accès rapide ou via la plateforme e-Doc de l'université – Affaires Juridiques – rubrique « actes réglementaires ».

Il sera transmis à monsieur le Recteur de Région académique, Chancelier des Universités.

**Article 3 :**

Le directeur général des services de l'université et le Doyen de l'UFR DEG sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 10 novembre 2021



Le Président d'Avignon Université,

Philippe ELLERKAMP

Pièces jointes : - Proclamation des résultats du collège A de l'UFR DEG (page 3)  
- Proclamation des résultats du collège B de l'UFR DEG (page 4)  
- Proclamation des résultats du collège BIATSS de l'UFR DEG (page 5)

Transmis au Recteur de région académique, Chancelier des universités, et publié le **12 NOV. 2021**

**PROCLAMATION DES RÉSULTATS  
ÉLECTIONS AU CONSEIL D'UFR DEG**

**COLLÈGE A**

**RÉSULTATS du SCRUTIN des 9 et 10 novembre 2021**

Nombre de sièges : 3  
Nombre d'électeurs sur la liste électorale : 4  
Nombre de bulletins dans l'urne : 2  
Taux de participation : 50,00 %  
Nombre de suffrages valablement exprimés : 2  
Nombre de bulletins blancs : 0  
Nombre de bulletins nuls : 0  
Quotient électoral : 0,67

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
PR DEG	2	1. MARREL Guillaume	Élu
		2. MORAND Pierre-Henri	Élu
		3. NETTER Emmanuel	Élu

**PROCLAMATION DES RÉSULTATS**  
**ÉLECTIONS AU CONSEIL D'UFR DEG**  
**COLLÈGE B**

**RÉSULTATS du SCRUTIN des 9 et 10 novembre 2021**

Nombre de sièges : 3  
Nombre d'électeurs sur la liste électorale : 24  
Nombre de bulletins dans l'urne : 15  
Taux de participation : 62,50 %  
Nombre de suffrages valablement exprimés : 15  
Nombre de bulletins blancs : 0  
Nombre de bulletins nuls : 0  
Quotient électoral : 5,00

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
Ensemble pour DEG	15	1. HAMZAOUI Ouassim	Élu
		2. GLEIZE-PERROUTY Bérengère	Élue
		3. BARDIN Michaël	Élu

**PROCLAMATION DES RÉSULTATS**  
**ÉLECTIONS AU CONSEIL D'UFR DEG**  
**COLLÈGE BIATSS**

**RÉSULTATS du SCRUTIN des 9 et 10 novembre 2021**

Nombre de sièges : 1  
Nombre d'électeurs sur la liste électorale : 11  
Nombre de bulletins dans l'urne : 7  
Taux de participation : 63,64 %  
Nombre de suffrages valablement exprimés : 6  
Nombre de bulletins blancs : 1  
Nombre de bulletins nuls : 0  
Quotient électoral : 6,00

Candidate	Nombre de suffrages	Résultat
1. ANDRE-TARANGET Catherine	6	Élue